

- 20 parcelles de 80 m² à 150 m² intégrées dans un parc urbain créé en 2005.



Résumé du projet

1. Reconvertir une friche industrielle polluée,
2. Créer de la convivialité dans un quartier populaire,
3. Animer l'espace public d'un square urbain.

Le contexte

Véritable poumon vert à 10 minutes de la capitale, ce parc a été aménagé à l'emplacement d'une des plus grandes imprimeries de France qui n'avait plus sa place dans un contexte urbain aussi dense. L'enjeu pour la ville de Maisons-Alfort (94) était de reconvertir en parc urbain un site industriel pollué au chlore et au plomb, mais aussi de contrer les intentions d'un fonds de pension américain souhaitant édifier un ensemble immobilier de bureaux.

Après des années de batailles juridiques et financières, le Parc de Vert de Maisons a été inauguré en 2005 et offre aux habitants d'un quartier populaire 2,5 hectares de végétation au coeur du quartier Liberté - Vert-de-Maisons : 1400 arbres de différentes espèces, 5000 arbustes, 8000 plantes, un verger, une serre pédagogique, 2000 m² de jardins familiaux, 3 fontaines et 1300 m² d'aires de jeux et de sport pour les jeunes de tous âges caractérisent l'aménagement.

Le projet

En partenariat avec la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC), la Ville de Maisons-Alfort a créé un groupe de jardins familiaux de 2000 m² divisés en 20 parcelles de 80 à 150 m² à l'intérieur d'un parc urbain. Le souhait de la ville était de dépasser la simple création d'un "espace vert", d'un parc public traditionnel. La question de l'animation de l'espace public et de la reconstitution du lien social ont été les principales motivations de la commune. Le quartier, comptant environ 3500 logements sociaux, était dépourvu d'espaces verts et cette solution a paru la plus appropriée pour que les habitants s'approprient les lieux.

Par l'intermédiaire de la FNJCF, les parcelles sont attribuées à des familles du quartier qui y font pousser à leur guise des fleurs et des légumes. Les conditions d'attribution des terrains sont simples : habiter le quartier et résider dans un logement collectif. Les techniciens de la Fédération et les jardiniers municipaux apportent aide et conseils aux habitants.



A proximité des jardins et d'une serre de grande dimension, la ville a fait installer des carrés de terre pour chaque classe des écoles primaires que les enfants cultivent et entretiennent avec l'aide d'un animateur. En fin de semaine, ils reviennent souvent avec leurs parents.

Ce concept de jardins familiaux intégré à l'espace public doit s'envisager pour répondre aux besoins pratiques des jardiniers, mais aussi favoriser la convivialité entre les jardiniers et les promeneurs. Dans ce projet les parcelles de jardins familiaux sont uniquement séparées du cheminement par une lisse de bois symbolique. Le contenu du jardin participe alors à la mise en scène de la promenade. Contrairement à certaines idées préconçues, la manière dont les jardins s'insèrent dans leur environnement est la meilleure défense contre le volet ou les dégradations... Et bien mieux que leur clôture ! Échanges et respect mutuel sont probablement les meilleurs garants de leur préservation. Les circulations ainsi que le positionnement des haies de clôture, leur hauteur, leur transparence, peuvent permettre aux passants de profiter de la vue sur les jardins sans porter atteinte à l'intimité ou à la tranquillité des jardiniers.

Dans ce cadre, l'implication de la ville en matière de maintenance et d'entretien est alors très appréciable pour tous les usagers, promeneurs ou jardiniers. Les services municipaux assurent l'entretien des parties communes ouvertes au public : espaces verts, mobilier urbain, toilettes..., les jardiniers intervenant sur l'espace cultivé.

Bilan

Un an après la création du site, la Ville et la Fédération ont reçu une distinction en 2006 : le Prix National des Jardins Familiaux dans le cadre du Concours des Villes et Villages Fleuris. Le jury national a en effet estimé, un an après leur création, que ces jardins remplissaient parfaitement les critères de cohésion sociale, de pédagogie, de qualité esthétique des aménagements, mais aussi de respect de l'environnement indispensables à l'obtention de ce prix.

Seule ombre au tableau : le succès est tel que la liste d'attente s'allonge et qu'il faut maintenant attendre environ 5 ans avant d'avoir une parcelle de jardin !

Les acteurs

- La Ville de Maisons-Alfort : porteur et financeur du projet
- La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs : expertise sur la partie technique du projet, concertation avec les habitants, gestion des jardins.

